



REVENUS DES PASTEURS ET AGRO-PASTEURS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PRAPS AU TCHAD

1 INTRODUCTION ET CONTEXTE

Dans les systèmes d'élevages sahéliens, les conditions de vie des ménages reposent essentiellement sur l'économie pastorale et agro-pastorale basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Or, très peu de données sont disponibles sur l'économie de ces ménages. Le projet PRAPS a souhaité combler ces lacunes en conduisant des études de référence dans les 6 pays partenaires du projet.

La présente note donne une situation de référence de l'économie des ménages pastoraux et agro-pastoraux dans la zone d'intervention du PRAPS au Tchad. L'étude est basée sur les recommandations méthodologiques préconisées par le CILSS et le CIRAD en concertation avec les pays partenaires. Cette note constitue une synthèse du rapport final édité en Décembre 2018 par l'unité de coordination du PRAPS au Tchad.

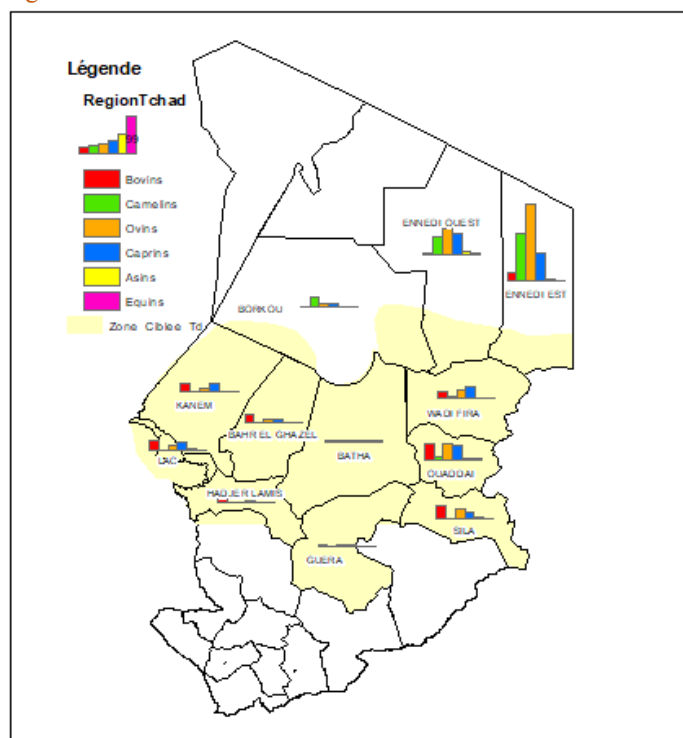
2 ZONE D'INTERVENTION ET METHODOLOGIE

2.1 Zone d'intervention du PRAPS Tchad

La zone d'intervention du PRAPS au Tchad (carte 1) concerne essentiellement les régions transfrontalières et celles ayant d'importants axes de transhumance. Le choix des zones cibles est réalisé en complémentarité avec d'autres projets financés au Tchad. La zone d'intervention du PRAPS-Tchad concerne au final 12 régions que sont Hadjer Lamis, Kanem, Barh Al Ghazal, Batha, Guéra, Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila et la région du Lac. Plus spécifiquement, le projet appuie le développement pastoral dans la zone frontalière avec le Niger au Nord du Lac Tchad dans les régions du Lac et du Kanem. Cette zone du Lac constitue un point angulaire, tant pour les mouvements pastoraux que pour l'acheminement du bétail commercial. La dimension transfrontalière apparaît également avec l'intégration de l'espace saharo-sahélien à dominante cameline dont le développement est largement structuré par les échanges avec la Lybie et le Soudan.

La répartition des espèces animales élevées au Tchad représente aussi les différents systèmes de production animale suivant les zones agro-écologiques. Les régions relevant du climat sahélo-saharien, que sont Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest, concentrent majoritairement les camélins dont l'élevage est plus propice dans ce type de milieu. En revanche, ces régions concentrent moins de bovins qui sont répartis dans des proportions assez proches dans les autres régions de la zone d'intervention. Toutefois, l'élevage des bovins apparaît plus concentré dans les régions de Bahr El Ghazal, Batha, Guera et du Hadjer Lamis.

Carte 1 - Nombre moyen d'espèces élevées par ménage et par région de la zone d'intervention



2.2 Démarche méthodologique et échantillonnage

L'étude sur les revenus et dépenses des ménages pastoraux et agro-pastoraux de la zone d'intervention du PRAPS repose sur un échantillonnage raisonné de ménages représentatifs de la diversité des systèmes de production.

En l'absence de recensement des pasteurs et agro-pasteurs dans la zone d'intervention du PRAPS, l'échantillonnage s'est basé sur les recommandations du CILSS en considérant le village/ferrick comme élément structurant et en ciblant un échantillon d'environ 500 ménages. La phase d'échantillonnage s'est appuyée dans une première étape sur la liste de découpage administratif émanant du Ministère de l'Administration du territoire. Par la suite, les sites ont été retenus en tenant compte en premier lieu de leur représentativité mais aussi du niveau d'accessibilité et des conditions sécuritaires.

La démarche méthodologique de collecte de données peut être résumée par un échantillonnage à deux niveaux : i) Choix raisonné de l'élément structurant et des unités d'enquêtes en partant sur un échantillon de 480 ménages répartis dans les 12 régions du PRAPS ; ii) et tirage aléatoire de 480 unités d'enquêtes en tenant compte du nombre de villages et de ménages à enquêter et en se basant sur leur poids ou représentativité.

Au final, après épuration des données, l'échantillon enquêté en 2018 était de 459 ménages pastoraux et agro-pastoraux.

3 CARACTERISTIQUES DES MENAGES

3.1 Caractéristiques sociodémographiques

L'étude de référence du PRAPS-Tchad portant sur un échantillon de 459 ménages pastoraux et agropastoraux montre que la quasi-totalité de ces ménages sont dirigés par des hommes à hauteur de 98%. Au niveau de la structure des âges, les chefs de ménages enquêtés sont âgés en moyenne de 47 ans. En considérant l'ensemble des individus de la zone d'intervention, les jeunes de moins de 15 ans représentent plus de 44% de la population. En ce qui concerne l'éducation, la majorité des chefs de ménages n'a pas été alphabétisée (54,5%). La langue arabe apparaît comme la principale langue d'alphabétisation (33,8%) contrairement au français (7,6%). Dans la zone d'intervention, la taille moyenne des ménages est de l'ordre de 6 individus.

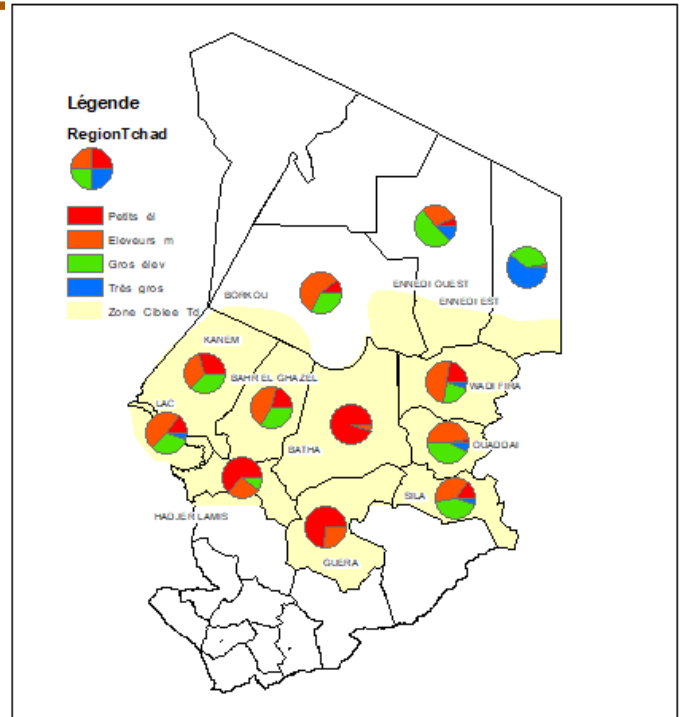
3.2 Catégories d'éleveurs et structures des troupeaux

L'analyse de la structure des revenus et des dépenses des ménages pastoraux et agro-pastoraux passait par la distinction de différents sous-groupes de la population à travers les catégories d'éleveurs. La distinction des catégories d'éleveurs s'est appuyée sur l'organisation de focus groups afin d'aboutir à une validation participative de la démarche. Au final, il a été distingué 4 catégories d'éleveurs suivant leur dotation en petits ruminants (ovins et caprins) et en gros ruminants (bovins et camélins) tel que :

- *Petits éleveurs* : ménages possédant moins de 29 petits ruminants et moins de 5 gros ruminants ;
- *Éleveurs moyens* : ménages possédant de 30 à 99 petits ruminants et de 5 à 29 gros ruminants ;
- *Gros éleveurs* : ménages possédant de 100 à 499 petits ruminants et de 30 à 99 gros ruminants
- *Très gros éleveurs* : ménages possédant plus de 500 petits ruminants et plus de 100 gros ruminants.

Sur l'ensemble de la zone d'intervention, les « Éleveurs moyens » sont les plus représentés (34,2%) à l'exception de la province de l'Ennedi Est qui concentre une proportion importante de « Très Gros éleveurs » due en partie à la présence en nombre des camélins. Les catégories « Petits éleveurs » et « Gros éleveurs » représentent respectivement des proportions de 29,6 et 28,1 % des ménages enquêtés.

Carte 2 - Structure de l'échantillon par catégorie d'éleveurs



4 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

4.1 Décomposition des sources de revenus par catégories d'éleveurs et par saison

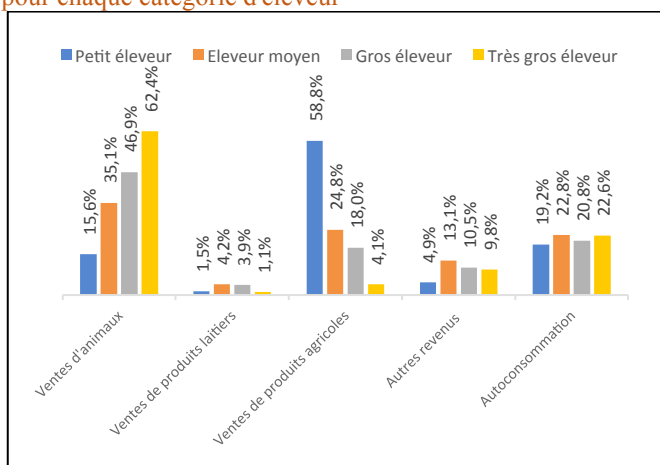
Au niveau de la zone d'intervention du PRAPS-Tchad, les ménages pastoraux et agropastoraux génèrent des revenus globaux moyens de **2 235 171 FCFA/an**. La moitié des ménages enquêtés ont des revenus moyens excédant **994 600 FCFA** alors que l'autre moitié dégagent des revenus moyens qui sont en deçà de ce montant.

Les ménages tirent principalement leurs revenus des ventes d'animaux sur pieds qui représentent une proportion de 41,8% des revenus générés. La commercialisation des produits agricoles constitue la deuxième source de revenus la plus importante avec une part de 24,7% du revenu global. Les ventes de produits agricoles sont particulièrement importantes dans les régions du Batha, d'Hadjer Lamis et Guera qui représentent respectivement 30, 22 et 16% des revenus agricoles générés. Ces régions bénéficient de conditions climatiques favorables à la pratique des activités ou encore des cultures de décrue comme dans la région du Batha. L'autoconsommation est évaluée à 21,3% du revenu global tandis que les ventes de produits laitiers ne contribuent qu'à hauteur de 2,6%. Cela traduit notamment l'importance de l'autoconsommation des produits laitiers et agricoles en termes de contribution à la sécurité alimentaire ainsi que l'arbitrage des ménages entre parts consommée et commercialisée. Ces revenus issus de l'autoconsommation ont été valorisés au prix du marché et comptabilisés comme des revenus « non monétaires ».



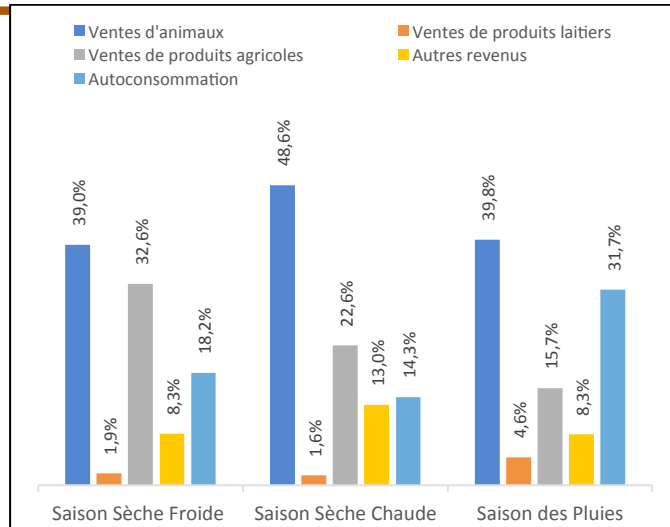
Quant aux autres sources de revenus, leur part est évaluée à 9,6%. Elles comprenaient les salaires, les revenus d'autres activités comme le commerce, les transferts et les subventions. La **Figure 1** illustre la contribution des différentes sources de revenus pour chaque catégorie d'éleveur. Les catégories « Très gros éleveurs » et « Gros éleveurs » tirent une plus grande part de leurs revenus des ventes d'animaux sur pieds (62,4% et 46,9% respectivement). La contribution des activités agricoles occupe une place prépondérante pour la catégorie « Petits éleveurs » avec une proportion à hauteur de 58,8%. La catégorie des « Eleveurs Moyens » se distingue par une part plus importante des autres sources de revenus de l'ordre de 13,1%. Quant à l'autoconsommation, elle constitue une source importante de revenus pour toutes les catégories d'éleveurs avec une moyenne de l'ordre de 21%.

Figure 1 - Contribution des différentes sources de revenus pour chaque catégorie d'éleveur



La **Figure 2** illustre la contribution des différentes sources de revenus suivant les saisons. Les ventes d'animaux sur pieds représentent la source de revenus la plus importante avec une part plus accrue durant la saison sèche chaude. Cela peut s'expliquer par la période de soudure avec l'augmentation des dépenses pour les ménages pour l'alimentation humaine et les aliments de bétail. La saison sèche chaude est aussi marquée par la part des autres revenus plus importante en raison de la nécessité de diversifier les activités pour faire face aux dépenses. La saison des pluies est plus propice pour la commercialisation des produits laitiers et l'autoconsommation en raison de l'augmentation de la production. Enfin, les ventes de produits agricoles étaient elles aussi très saisonnières et intervenaient juste après les récoltes en saison sèche froide. Les revenus agricoles sont associés à une contribution de 22,6% en saison sèche chaude avec l'importance des cultures de dégru particulièrement dans une région comme Batha.

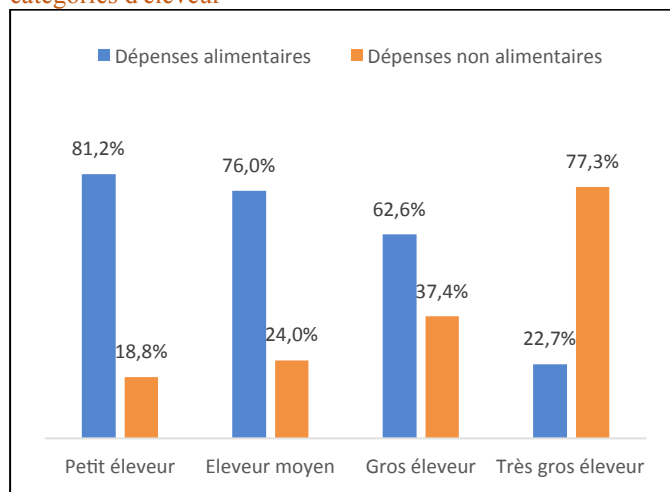
Figure 2 - Contribution saisonnière des différentes sources de revenus



4.2 Décomposition des dépenses par catégories d'éleveurs et par saison

Dans la zone d'intervention du PRAPS-Tchad, les dépenses étaient pour l'essentiel constituées de dépenses alimentaires qui représentaient une part importante du budget des ménages. En effet, les ménages pastoraux et agro-pastoraux consacrent environ 61,8% des dépenses globales à leur alimentation contre 38,2% pour les dépenses non alimentaires (Figure 3). Ces dépenses non alimentaires renvoient notamment à celles consenties pour les achats d'eau, d'animaux, d'aliments de bétail, de transport ou encore de santé. La part consacrée à l'alimentation était inversement proportionnelle à la taille des troupeaux avec des « Petits éleveurs » consacrant l'essentiel de leurs dépenses aux besoins courants de consommation.

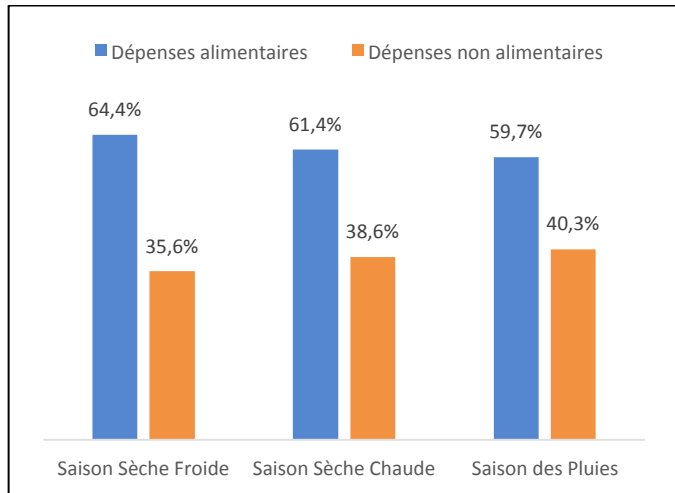
Figure 3 - Principaux postes de dépenses des différentes catégories d'éleveur



La **figure 4** présente les différentes dépenses suivant les saisons considérées. Les dépenses pour l'alimentation du ménage atteignent des proportions de plus de 64% en saison sèche froide. Globalement, l'importance des dépenses alimentaires lors de la saison sèche (saison sèche chaude et

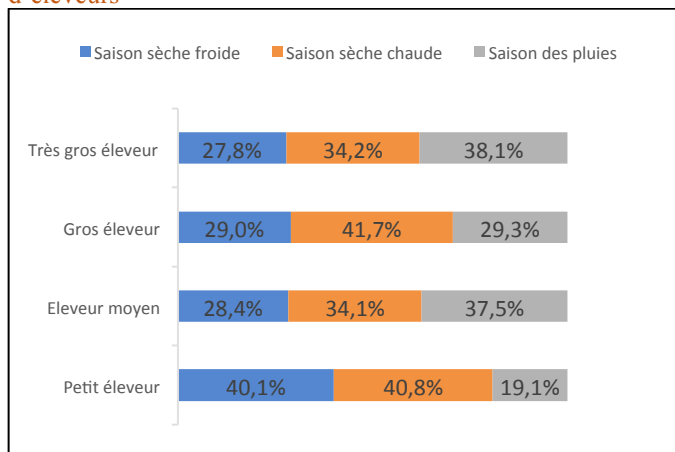
froide) peut s'expliquer par réduction des réserves alimentaires entraînant le recours au marché à des fins d'approvisionnement. La légère baisse de la part des dépenses alimentaires entre les saisons sèche froide et chaude peut résider dans l'allocation d'une part du budget aux frais d'abreuvement du troupeau et à l'achat d'aliments de bétail en période de soudure.

Figure 4 - Principaux postes de dépenses en fonction des saisons



Plus spécifiquement aux dépenses alimentaires, la catégorie des « Petits éleveurs » s'adonne à l'achat de biens de consommation particulièrement en saison sèche (40,1 et 40,8% pour les deux sous-saisons) comparativement aux autres catégories d'éleveurs. Cela peut s'expliquer par les limites des réserves alimentaires durant la période de soudure.

Figure 5 : Dépenses alimentaires par saison et par catégorie d'éleveurs



4.3 REPARTITION DES REVENUS

La figure 6 permet d'avoir une première idée de la répartition des revenus entre les différentes catégories. En premier lieu, il apparaît de grandes disparités de revenus suivant la catégorisation des éleveurs et cela renvoie notamment à la dotation de bétail. Cela montre l'importance de la vente d'animaux dans la génération des revenus comparativement

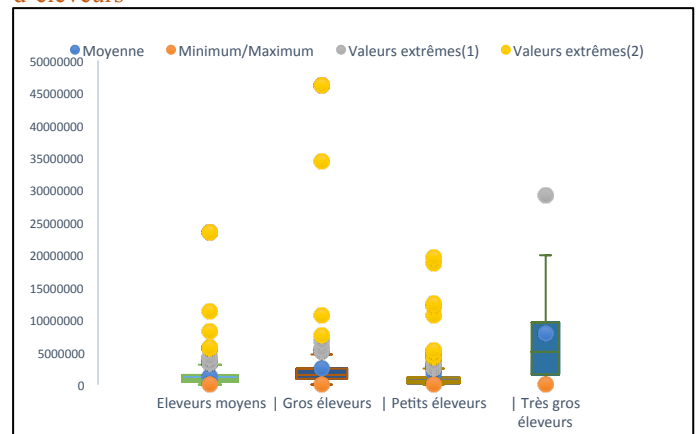
aux revenus complémentaires issus d'autres activités et aux revenus agricoles.

Figure 6 : Revenu moyen par catégorie d'éleveurs

	Petits éleveur	Eleveur moyen	Gros éleveur	Très gros éleveur
Effectifs	153	126	129	35
Minimum	15 000	50 000	3 500	733050
Maximum	23 499 875	46 107 500	61 137 906	58 283 325
1er Quartile	417 500	939 375	202 500	2 130 563
Médiane	803 938	1 501 200	490 000	5 212 500
3ème Quartile	1 561 000	2 487 100	1 223 500	9 831 288
Moyenne	1 367 832	2 578 287	1 855 663	8 363 476

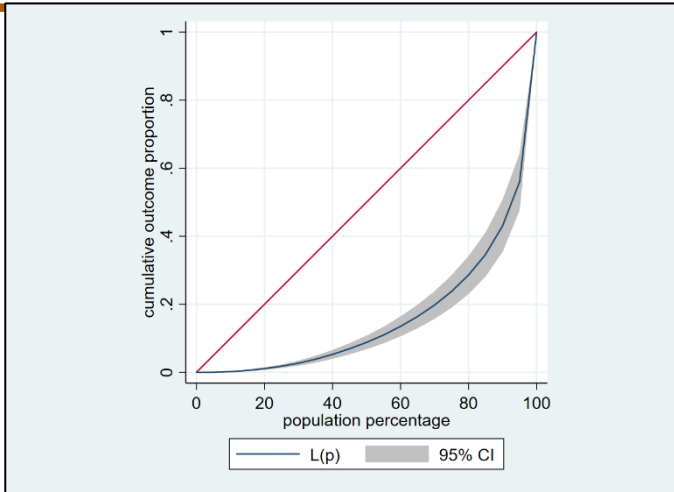
Les différentes catégories présentent également des valeurs extrêmes à travers des revenus très élevés par rapport au revenu médian d'une catégorie donnée notamment les catégories « Petits éleveurs » et « Gros éleveurs » (Figure 7). Cette situation traduit une certaine hétérogénéité au niveau de ces groupes d'éleveurs avec la catégorie des « Petits éleveurs » qui se caractérise notamment par la diversité des sources de revenus et l'importance des ventes de produits agricoles dans la génération de leurs revenus. De plus, la dispersion des revenus au sein de la catégorie « Très gros éleveurs » est très forte comparativement à celle des « Petits éleveurs » et des « Eleveurs moyens ».

Figure 7 : Distribution des revenus suivant les catégories d'éleveurs



L'étude de la dispersion des revenus dans la zone PRAPS-Tchad passe aussi par la construction de la courbe de Lorenz. Cette représentation graphique montre la distribution des revenus entre les ménages de la population enquêtée par rapport à une distribution égalitaire (en rouge). Ces inégalités sont illustrées aussi par le coefficient de Gini.

Figure 6 : Courbe de Lorenz de la distribution des revenus dans les zones agro écologiques



La distribution des revenus des ménages pastoraux et agropastoraux dans la zone d'intervention du PRAPS-Tchad est particulièrement inégalitaire. Ces inégalités de revenus se reflètent à travers un indice de Gini global de l'ordre de 0,66 largement au-dessus de la moyenne nationale indiquant un indice de Gini de 0,44 (World Bank « Taking on Inequality », 2016).

5 CONCLUSION

Les systèmes de production animale au Tchad convergent de plus en plus vers des pratiques agropastorales avec la contribution importante des revenus agricoles dans l'économie des ménages.

Dans certaines régions, cette situation peut s'expliquer par un contexte sécuritaire tendu contraignant fortement les mouvements des Hommes et des animaux.

Dans d'autres zones, les activités agricoles, le maraîchage ainsi que les autres sources de revenus constituent des activités complémentaires avec un statut plus régulier compte tenu des difficultés de commercialisation du bétail dans les pays frontaliers comme la Libye et le Nigéria. Ces derniers connaissent des contextes nationaux fragiles aussi bien en termes sécuritaires qu'économiques.

Cette synthèse a été élaborée par le CIRAD-PPZS à partir du rapport d'étude et des bases de données produits par l'équipe pays du PRAPS.
Y ont contribué : **Abdrahmane Wane, Ibra Touré, Alioune Ndiaye, Aliou Diouf Mballo, Guillaume Duteurtre, Véronique Alary et Christian Corniaux**